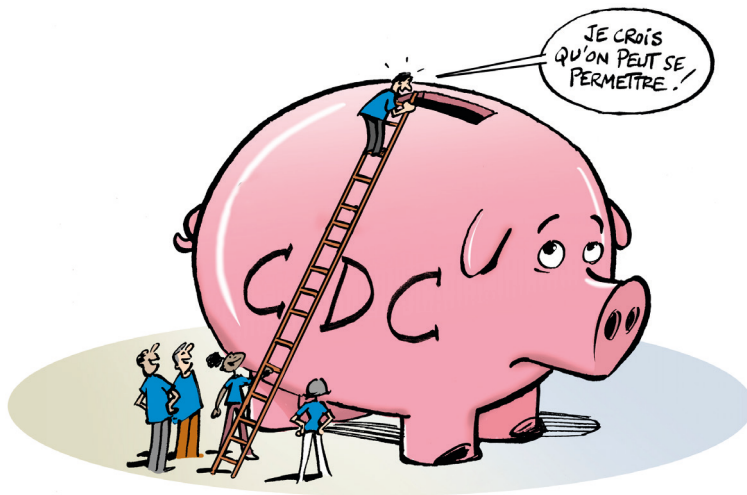


# L'UNSA favorable à une augmentation générale des rémunérations !



*Le 14 septembre prochain, la Direction générale entamera des négociations avec les organisations syndicales sur le « pouvoir d'achat ».*

Ce cycle de négociations annoncé par Éric Lombard lors du CUEP du 19 juillet 2022 doit permettre d'améliorer en interne les rémunérations et de pallier, en partie, la hausse l'inflation.

Outre l'augmentation de la valeur du point d'indice décidée unilatéralement par le Gouvernement cet été (+3,5% sur le traitement brut (hors PFT) pour les agents publics et +2,1% pour les personnels de droit privé), l'**UNSA demande** :

- L'application de **la hausse du point** de 3,5% sur l'ensemble du traitement des fonctionnaires, PFT comprise et par symétrie une revalorisation à 3,5% du point d'indice pour les salariés de droit privé.
- **Une hausse de 1% de tous les taux de PVO.**
- **Le versement d'une prime de 1 000 euros** minimum pour tous les personnels cadres et non cadres. Cette prime pourrait être mise en place rapidement par le biais de la prime PEPA et/ou d'un supplément d'intéressement uniforme. Cette prime pourrait également être majorée pour les plus faibles rémunérations.

Par ailleurs, à un moment où l'Etat envisage un « plan climatique » qui pourrait se traduire par la fermeture d'une journée des établissements administratifs et qu'en parallèle, la DRH de l'Etablissement public négocie un avenant de l'accord télétravail qui prévoit 90 jours de télétravail occasionnels, l'**UNSA revendique** :

1. **Une augmentation conséquente des frais d'achat de matériel de bureau.**
2. **Une augmentation de l'indemnité repas à 5 euros minimum par jour de télétravail.**
3. **La possibilité d'obtenir des tickets restaurants, en lieu et place de l'indemnité repas, comme cela existe depuis des années en Directions régionales.**

**Vous pouvez compter sur l'UNSA pour défendre vos intérêts !**

# COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CDC

Communiqué UNSA Groupe CDC le 8 août 2022

## NOMINATIONS DES DÉPUTÉS À LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CDC : UNE ABSENCE REMARQUÉE !

Le 6 août 2022, la Présidente de l'Assemblée nationale a désigné Monsieur Alexandre Holroyd (LRM), Monsieur Marc Le Fur (LR) et Madame Anne-Laurence Petel (LRM) pour siéger à la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts. **A noter, l'absence remarquée de la Présidente sortante : Sophie Errante (LRM),** pourtant réélue députée aux dernières élections législatives. **Pour l'UNSA, cette non-reconduction à la tête de notre institution est surprenante.** Le manque de continuité affiché par l'arrivée de trois nouveaux députés, dont un (Alexandre Holroyd) issu d'une circonscription des français de l'étranger, interpelle d'autant plus que la CDC risque d'être fortement sollicitée par les pouvoirs publics.

Ces changements interviennent également à quelques mois d'un éventuel renouvellement du poste de Directeur général de la CDC et des membres du Comité de direction de l'Etablissement public.

Avec l'application des dispositions de la loi Pacte, la CDC a besoin de stabilité et de continuité dans son fonctionnement. L'UNSA souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et demandera à rencontrer le ou la futur(e) Président(e) dès son élection prévue à la rentrée.

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT : ALEXANDRE HOLROYD

Le 9 septembre 2022, le député Alexandre Holroyd a été élu Président de la Commission de surveillance. Comme indiqué le 6 août dernier, l'UNSA demandera à rencontrer le nouveau Président pour évoquer différents sujets d'actualité, ainsi que la mise en place d'un dispositif de redistribution à hauteur de 1% des résultats annuels du Groupe CDC. Cela sera aussi l'occasion de demander à la Commission, qui vote désormais le budget de la CDC, un complément budgétaire significatif, pour permettre à la Direction générale de négocier avec les organisations syndicales représentatives un accord spécifique « Pouvoir d'achat » en 2022.

## Une conférence UNSA CDC ouverte à toutes et tous !



### Conférence **interactive** **Bio-sphère**

Nous vous proposons de nouveaux rendez-vous sur les enjeux du développement durable avec Bio-sphère

Le lundi 26 septembre à Angers (salle Albinoni de 13h à 14h)

Le mardi 27 septembre à Bordeaux (salle Polyvalente de 13h à 14h)

Le lundi 3 Octobre à Austerlitz 2 (salle Bloch-Lainé de 13h à 14h)

Le mardi 4 octobre 56 rue de Lille (salle Corvetto de 13h à 14h)

Oui à plus de droits  
Oui à plus d'autonomie  
Oui à plus d'écoute

**Je dis oui à l'UNSA !**

